

RAPPORT SOS-TORTURE BURUNDAIS N° 475 PUBLIÉ LE 19 JANVIER 2025

Ce rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 11 au 18 janvier 2025 et documente les violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, deux (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Gitega et de Ngozi.

Le rapport met également en lumière le cas de deux (2) membres du Congrès national pour la liberté (CNL) qui ont été grièvement blessés par des Imbonerakure dans la province de Cibitoke.

1. Violations du droit à la vie

- Lundi 13 janvier 2025, dans la matinée, un jeune étudiant nommé Désiré Nkezahimana, originaire de la colline de Runini, région de Kananira, commune de Tangara, province de Ngozi, a succombé à ses blessures après avoir été violemment battu et gravement poignardé à la poitrine par un groupe de quatre Imbonerakure mené par un certain Elysée Kwizera.

Selon les témoignages de membres de la famille, les quatre Imbonerakure ont fait irruption dans la maison de Nkezahimana et l'ont forcé à les suivre dans un bistrot local, après l'avoir accusé d'avoir volé un téléphone portable. En chemin, l'un des assaillants a poignardé le jeune homme à la poitrine.

Selon les mêmes sources, malgré les efforts désespérés de ses parents pour l'aider, Désiré Nkezahimana a succombé à ses blessures le lendemain matin dans un hôpital de la localité.

SOS-Torture Burundi a appris que deux suspects, dont Elysée Kwizera, ont été arrêtés par la police dans le cadre d'une enquête, tandis que les deux autres sont toujours en fuite.

L'organisation demande l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier tous les responsables présumés du meurtre de Désiré Nkezahimana et de les traduire en justice conformément à la loi.

- Le jeudi 16 janvier 2025, dans l'après-midi, vers 14 heures, des policiers du commissariat de Gitega ont tué un chauffeur de moto-taxi nommé Désiré. Il a succombé à ses blessures à la suite de coups infligés sur le parking d'un taxi-moto situé en face du marché central de Gitega, dans le quartier de Shatanya I.

Selon des témoins oculaires, un groupe de policiers a tenté de s'emparer d'une motocyclette, mais s'est heurté à la résistance d'autres chauffeurs de moto-taxi et de ceux qui se trouvaient sur les lieux.

Selon les mêmes témoins, Désiré a été évacué dans un état critique vers l'hôpital « Ubuzima » dans le quartier de Nyamugari, où il est malheureusement décédé peu après son arrivée.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête approfondie et impartiale afin d'identifier les responsables de cet acte et de les traduire en justice conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Le samedi 11 janvier 2025, dans la nuit, quatre Imbonerakure¹ identifiés comme étant David Dukundane, Gasongo, Paul Nahayo et Fatuma (alias « Maman Chance »), ont agressé et grièvement blessé deux membres du parti d'opposition CNL (Congrès national pour la liberté), David Nduwayo et Siméon Niyonkuru. L'incident s'est produit sur la sous-colline de Rubuye, colline de Mparambo I, commune de Rugombo, dans la province de Cibitoke. Les deux hommes, dont l'un a été

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie).

poignardé dans le dos et les bras, ont été évacués d'urgence vers un établissement de santé situé près du lieu du crime pour y recevoir des soins intensifs.

Selon les témoignages, l'un des deux hommes a été poignardé dans le dos, laissant les deux victimes dans un état grave.

Selon le témoignage de membres de leur famille, David Nduwayo et Siméon Niyonkuru ont été agressés, en raison de leur appartenance politique, alors qu'ils revenaient d'une fête familiale.

Selon les mêmes sources, deux suspects, David Dukundane et Gasongo, ont été arrêtés et placés en détention à la prison du commissariat communal de Rugombo, tandis que les deux autres, Paul Nahayo et Fatuma, sont activement recherchés.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête impartiale pour identifier les circonstances de l'attaque et punir tous les auteurs conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans le but d'informer l'opinion nationale et internationale sur les graves violations des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de suivi, notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'information sur les réalités du pays fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées dans les journées du 11 et 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre les rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés aux abords de la capitale.

Les zones touchées seraient des zones de protestation du troisième mandat du président Nkurunziza, à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de l'hôtel de ville de Bujumbura.